

## Recommandation de vaccination de base contre les pneumocoques chez les enfants.

Les enfants souffrent fréquemment d'infections, qui se manifestent surtout en automne et en hiver. Durant cette période, les enfants présentent souvent une infection après l'autre. Ces maladies, caractérisées par de la fièvre, un rhume, de la toux, des diarrhées, des vomissements ou des éruptions cutanées sont heureusement généralement bénignes. Certaines maladies infectieuses peuvent néanmoins entraîner de graves complications voire, dans de rares cas, le décès. Les vaccins permettent de lutter contre les maladies d'enfance les plus importantes en mimant l'infection naturelle. Les vaccins contiennent des agents pathogènes atténués ou tués ou des parties purifiées de ceux-ci. Le système immunitaire de l'enfant réagit de la même manière au vaccin qu'à la maladie. Il apprend à se défendre contre le vaccin inoffensif. Lors de l'exposition ultérieure au „véritable" agent pathogène, il est rapidement mis hors d'état de nuire, grâce à la vaccination, avant que la maladie ne se déclare. La vaccination protège de manière individuelle la personne vaccinée mais peut également constituer une protection pour l'ensemble de la population. En effet, plus le nombre d'enfants vaccinés augmente, plus les maladies correspondantes sont rares dans la population, car la transmission du germe est limitée voire complètement empêchée. La vaccination figure ainsi parmi les plus grands succès de la médecine préventive.

## La vaccination contre les pneumocoques protège contre des infections pouvant être graves, voire mortelles.

Les pneumocoques sont des bactéries qui peuvent engendrer de nombreuses maladies plus ou moins graves : des otites moyennes, désagréables mais ne menaçant pas la vie, des pneumonies pouvant provoquer des complications respiratoires, jusqu'aux méningites et infections généralisées du sang (septicémie), maladies dites invasives et pouvant être mortelles. Le pire risque de méningite connu à ce jour a pu être prévenu grâce à la vaccination contre l'*Haemophilus influenzae* b (Hib). Actuellement, ce sont les méningites à pneumocoques qui occupent la première place. Avant l'introduction de la vaccination, les pneumocoques causaient chaque année en Suisse 70 maladies graves (méningites ou septicémies), 1600 pneumonies et 27 000 otites moyennes, ainsi que 1 à 3 décès chez des enfants âgés de moins de cinq ans. La vaccination contre les pneumocoques protège à 95 % contre les maladies sévères, à 70 % contre les pneumonies et à 50 % contre les otites moyennes dues aux types de pneumocoques contenus dans le vaccin.

## Le vaccin conjugué contre les pneumocoques.

Recommandée depuis 2006, la vaccination a permis, en Suisse, de diminuer de 68 % le nombre de maladies à pneumocoques chez les enfants de moins de deux ans. Dans les vaccins conjugués, les sucres des capsules bactériennes sont attachés à une protéine. Ils contiennent un adjuvant sous forme de phosphate d'aluminium en petite quantité qui augmente la réponse du système immunitaire,

mais pas de mercure. Le vaccin peut être administré dès l'âge de deux mois par injection intramusculaire. Il existe de nombreux types de pneumocoques. Les vaccins protègent contre ceux qui provoquent le plus souvent des maladies graves. Les types couverts par le vaccin varient d'un fabricant à l'autre.

## Vacciner votre enfant le plus tôt possible le protège.

C'est durant les premières années de vie que votre enfant est le plus menacé par les maladies graves, dites invasives, à pneumocoques (méningites ou septicémies). Ce risque commence déjà quelques semaines après la naissance, les anticorps transmis par la mère à l'enfant disparaissant rapidement, même s'il est allaité. Les maladies graves à pneumocoques doivent être traitées à l'hôpital par antibiotiques. Néanmoins, des séquelles permanentes et, dans de rares cas, des décès, peuvent survenir. La vaccination devrait dès lors être effectuée le plus tôt possible.

Trois doses de vaccin sont nécessaires. Elles peuvent être administrées en même temps que les autres vaccinations de base des nourrissons, à l'âge de deux, quatre et douze mois. Il est important de respecter ce schéma pour assurer une protection précoce. En outre un rattrapage est recommandé pour tous les enfants non vaccinés jusqu'à leur 5<sup>ème</sup> anniversaire.

Les nourrissons présentant un risque accru de maladie sévère en cas d'infection à pneumocoques doivent être protégés par une dose de vaccin supplémentaire. Si c'est le cas de votre enfant, votre médecin vous en informera.

## Ne pas vacciner son enfant contre les pneumocoques lui fait courir certains risques.

Grâce à la vaccination de base contre l'*Haemophilus influenzae* b, le nombre des méningites des nourrissons a pu être diminué de moitié. Mais cette vaccination ne protège pas contre les infections à pneumocoques, deuxième cause la plus importante d'infections bactériennes des jeunes enfants. Ce danger ne peut être évité que par une vaccination contre les pneumocoques.

## Les effets indésirables du vaccin contre les pneumocoques.

Le vaccin conjugué a été développé spécialement pour les nourrissons. Il est en général très bien supporté. Parmi les effets indésirables peuvent survenir un état fébrile (2 à 4 enfants sur 10) ou une réaction locale avec rougeur ou tuméfaction douloureuse au site d'injection (2 à 4 enfants sur 10). Une fièvre supérieure à 39°C survient chez 1 à 7 enfants sur 100. Des médicaments antipyrétiques peuvent être utilisés dans ces cas pour améliorer le confort

de l'enfant. Ces effets indésirables désagréables et passagers sont mineurs en comparaison des bénéfices d'une protection contre les pneumocoques. D'autres problèmes ont été rapportés après cette vaccination, mais si rarement (un par 100 000 à un par million) qu'il est difficile de dire si le vaccin est la cause ou non d'effets indésirables graves. Il est toutefois avéré qu'il n'affaiblit pas le système immunitaire des nourrissons et qu'il n'augmente pas le risque de développer des allergies ou d'autres maladies par la suite. En cas de question ou de problème, parlez-en à votre médecin.

## Coût de la vaccination contre les pneumocoques.

Les bénéfices de cette vaccination sont considérés comme importants. Chez les enfants, son coût est donc pris en charge jusqu'au 5<sup>e</sup> anniversaire par l'assurance obligatoire des soins, sous réserve de la franchise et de la quote-part.

Tampon du médecin

## Votre médecin vous recommande la vaccination contre les pneumocoques pour le bien-être de votre enfant.

Les maladies graves à pneumocoques représentent un risque pour les jeunes enfants, qui peut être contré par une vaccination sûre et efficace dès le plus jeune âge. Dans les pays où cette vaccination est appliquée depuis longtemps, tels que la Suisse, une diminution impressionnante des maladies causées par les pneumocoques a été observée chez tous les enfants vaccinés. Comme un enfant protégé par la vaccination n'est plus contagieux pour les autres, la vaccination contre les pneumocoques a aussi un effet positif sur son entourage adulte, par exemple, ses grands-parents. Ceux-ci seront également mieux protégés.

### Compléments d'information:

Vous trouverez plus d'informations sur la vaccination en général à l'adresse [www.infovac.ch](http://www.infovac.ch) ou [www.sevacciner.ch](http://www.sevacciner.ch).

**Ce document a été préparé par la Commission fédérale pour les vaccinations.**

Etat: juin 2024

Des exemplaires supplémentaires peuvent être commandés chez:  
OFCL, Distribution des publications fédérales, Berne  
[www.publicationsfederales.admin.ch](http://www.publicationsfederales.admin.ch)

N° de commande: **311.275.F**



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI  
**Office fédéral de la santé publique OFSP**

**EKIF : CFV**

**COMMISSION FÉDÉRALE POUR LES VACCINATIONS**

Secrétariat: Section Vaccination  
Office fédéral de la santé publique OFSP  
Tél. Secrétariat: +41 (0)58 463 87 06, Fax Secrétariat: +41 (0)58 463 87 95  
E-Mail: [cfv@bag.admin.ch](mailto:cfv@bag.admin.ch), Internet: [www.cfv.ch](http://www.cfv.ch)